

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured page/s/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |

---

# LE MESSAGER

DE

# SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE  
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

**SOMMAIRE.**—Ste Anne : L'immaculée conception de Marie, 161.—L'Eglise et le progrès, 164. — Les deux frères, 166. — Discours prononcé par le Souverain Pontife, le 23 décembre 1898, 168.—L'Eglise et ses droits, 170. — Les Enseignements de la crèche et de l'Eucharistie, 172.—Bulletin, 174. — Actions de grâces, 177.—Recommandations, 180.—Abonnés défunts, 180.—Dons à Ste Anne, 180.

---

## SAINTE ANNE

---

(Suite)

### L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE.

---

Le saint roi David avait résolu de faire placer l'Arche d'alliance dans sa ville de Jérusalem ; mais effrayé par le châtimement d'Oza frappé de mort pour avoir osé la toucher contrairement à la défense divine, il la fit arrêter dans la maison du lévite Obédédom, où elle demeura trois mois. Or, pendant ces trois mois, tant de bénédictions

descendirent sur ce lévite et sur tout ce qui était à lui, que David, rassuré, fit transporter l'Arche en grande pompe dans sa capitale, et songea dès lors à bâtir, pour l'abriter, un temple magnifique qui fut construit en effet par Salomon son fils.

Chacun sait que l'Arche d'alliance, où Dieu habitait, était la figure de Marie, objet des complaisances du Père éternel, sanctuaire du Saint-Esprit, et où Dieu le Fils a daigné se renfermer pour s'y revêtir de la nature humaine. C'est pourquoi dans ses litanies, l'Eglise donne à cette glorieuse Vierge le titre d'Arche d'alliance. Mais si l'ancienne Arche, qui n'était qu'un coffre de bois doré renfermant les tables de la loi gravée par le doigt de Dieu, attirait tant de bénédictions sur la maison où elle séjournait pendant trois mois, quelles grâces, pensez-vous, quelles faveurs célestes durent descendre sur la bienheureuse Anne pendant ce séjour de neuf mois que fit, non dans sa maison, mais dans son sein, l'Arche véritable, l'Arche animée, Marie, la Fille aînée du Père, la Fiancée du Saint-Esprit, la future Mère du Verbe éternel? Au serment des saints, Marie n'était pas, comme les autres enfants, privée de l'usage de la raison : afin qu'elle pût aimer Dieu actuellement, dès le premier instant de son existence, le Seigneur lui avait donné dès lors le libre usage de toutes ses facultés, de sorte que, ayant une connaissance sublime de la bonté divine, elle commença de l'aimer plus que tous les anges et les saints ensemble. Ainsi parle saint Alphonse. Mais pouvait-il ne pas abaisser des regards pleins d'amour, non seulement sur Marie, mais encore sur son heureuse mère, sur la chère sainte Anne, temple vivant où brûlait un feu si pur, d'où montaient vers lui de si délicieux cantiques de louanges, d'où s'échappaient des

actes d'amour, de reconnaissance, de bénédictions, plus suaves mille fois que la fumée de l'encens qui s'exhalait de l'autel d'or du temple de Salomon ? Marie, qui était comme la bénédiction en personne, bénissait tous les lieux où elle passait. Nous la verrons plus tard, par sa seule présence et sa parole, sanctifier le saint Précurseur encore dans le sein de sa mère, le remplir, ainsi qu'Elisabeth elle-même, de l'esprit de prophétie, et marquer l'heureux enfant du triple sceau de la prédestination, de la virginité et du martyre. Peut-on douter après cela qu'elle n'ait attiré les faveurs les plus choisies sur l'heureuse femme qui avait été jugée digne de lui donner le jour ? Nous avons dit que l'âme sainte de Marie jouit de l'usage de ses facultés intellectuelles dès le premier moment de sa création. Dès lors elle connut les mystères de la religion la bonté divine et la puissance de la prière, et elle se mit aussitôt à prier, non pas seulement pour elle-même, mais aussi pour tout le genre humain. Mais entre tous les hommes, qui lui était plus chère que son père et sa mère ? à qui devait-elle davantage ? pour qui, par conséquent aura-t-elle plus prié, et avec plus de ferveur ? Heureux Joachim, heureuse Anne, d'avoir engendré une telle fille plus heureux encore d'avoir été après Dieu les objets les plus chers à son cœur, et les premiers à recueillir les fruits de son intercession ! Ah ! si à l'exemple du Père céleste, cette glorieuse Vierge fait tomber la rosée céleste, je veux dire la grâce, sur le juste et sur le pécheur, qui peut douter que ce ne soit par torrents qu'elle en a fait descendre les eaux salutaires sur des têtes si vénérables et si chères ?.

R. P. SAINTRAIN.

(A suivre.)

---

## L'ÉGLISE ET LE PROGRÈS

(Suite)

### II

De l'aveu d'un protestant célèbre qui a composé un livre intitulé : *Histoire générale de la civilisation*, pendant de très longues années, l'Église seule a exercé un pouvoir moral, a adouci les mœurs barbares de nos ancêtres, a ennobli les âmes et fait régner la concorde dans les relations privées, domestiques et sociales. Nous n'avons point à faire ici l'histoire de la transformation du monde païen. Déjà, plus d'une fois, l'attention du lecteur a été appelée sur ce point. Rappelons seulement l'esclavage aboli, le mépris et la haine du pauvre remplacés par la charité chrétienne, certains droits atroces de la guerre supprimés, les mœurs corrompues et brutales des peuples païens faisant place aux mœurs pures et douces des peuples chrétiens. On ne voit plus aujourd'hui, parmi nous, l'autorité despotique de l'époux, l'avilissement de la femme, le mépris et le meurtre des enfants. A qui donc les sociétés modernes en sont-elles redevables, si ne n'est à l'Église ?

Seule, l'Église a pu faire progresser l'homme moral comme les sociétés.

Seule, elle a été la préservatrice et la sauvegarde de toutes les vertus.

“ Cherchez, hors de son sein, des vierges et des âmes saintes, je vous défie d'en trouver.”

En dehors de l'Église catholique, aucun progrès moral ne peut s'accomplir. Loin de progresser, les peuples qui abandonnent les salutaires prescriptions du christianisme retombent dans la barbarie. Voyez ce qui se passe

aujourd'hui dans la Grèce, en Turquie, au nord de l'Afrique. Autrefois, ces pays étaient le théâtre d'une civilisation intellectuelle et morale très avancée. Aujourd'hui, ils sont habités par des peuples qui ne se font aucun scrupule de commettre les sept péchés capitaux, tandis que la vertu leur est inconnue. Mais, sans aller si loin, regardez ces villes, ces pays où l'on fait profession d'impiété. Est-ce que, dans ces pays qui se vantent d'être " au progrès ", la moralité est bien grande ?

Dans ces pays, on voit et on fait des choses qui ne se font pas même chez les sauvages. Ces hommes impies, qui accusent les autres d'être en retard, oh ! ils ont bien progressé, eux ! Oh ! oui, ils sont fort avancés, non pas du côté de la vertu, mais du côté du vice.

Chez eux, je le répète, et il est aisé de le prouver, les sept péchés capitaux sont soigneusement cultivés, le vol s'exerce sur une vaste échelle et l'immoralité s'étale impudemment ; tout est permis, excepté le bien. Voilà leur progrès.

Les enfants de l'Eglise catholique ne veulent point de ce progrès, qui est la pire des décadences, puisqu'il fait descendre l'homme au niveau de la brute.

Notre progrès, à nous, est celui qui fait marcher l'âme dans le chemin de la vertu, qui nous fait observer de mieux en mieux nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. Une fois dans ce chemin, l'âme ne s'arrête pas, elle progresse véritablement. Chaque jour elle avance, chaque jour elle se purifie, chaque jour elle se perfectionne, jusqu'à ce qu'enfin elle soit une digne reproduction de celui qui a dit : " Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait moi-même." Et encore : " Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait."

(A suivre.)

---

## LES DEUX FRÈRES

Deux frères entrèrent en même temps dans un collège de France ; ils se ressemblaient si parfaitement quant à la taille et aux traits du visage, qu'il fallait les avoir vus souvent pour les distinguer l'un de l'autre : mais ils étaient bien différents de caractère : l'aîné n'avait presque aucun sentiment de religion ; le cadet était d'une piété angélique. On ne saurait imaginer tous les moyens que sa charité lui suggéra pour gagner son frère. C'était peu pour lui de lui accorder ce qu'il demandait ; il allait au-devant de tout ce qui pouvait lui être agréable ; il se privait, en sa faveur, de tout l'argent qu'on lui accordait pour ses menus plaisirs. On leur donna à tous deux un costume neuf de très grand prix ; l'aîné, en peu de temps, mit le sien en mauvais état ; celui du cadet était encore très propre. Ne sachant plus quel présent faire à son frère, il imagina de lui donner son habit.

“ Vous êtes mon aîné, lui dit-il, il convient que vous soyez mieux habillé que moi : votre habit est gâté ; si le mien vous fait plaisir, je vous le donnerai volontiers, on n'en saura rien chez nous.”

L'offre est aussitôt acceptée et l'échange fait.

Quelques jours après, le pieux enfant appelle son frère et lui dit qu'il avait quelque chose à lui communiquer.

“ Anriez-vous encore un habit à me donner ? lui dit celui-ci.

— Oui, lui répond l'enfant, et un bien plus précieux que celui que je vous ai donné dernièrement ; allez demain à confesse ; réconciliez-vous avec Dieu, c'est lui-même qui vous en revêtira.

assez  
conte  
garar  
vous  
dever  
avaie  
premi  
mand  
racon  
son fi  
eut h  
ses la  
sincèr  
qu'il  
fessio  
l'endr  
remoi  
le Sei  
porté  
arrose  
sujets  
prom  
ses ex  
se jet  
suggé  
rager.  
résolu  
frère,

— A confesse, répondit l'autre, vraiment j'y vais assez souvent ; si, cependant, il ne faut que cela pour vous contenter, j'irai bien encore demain, mais je ne vous garantis pas que j'en deviendrai meilleur.

— Promettez-moi au moins, répliqua le cadet, que vous ferez pendant deux jours quelques efforts pour le devenir.”

L'aîné le lui promit.

Le lendemain, ils allèrent tous deux à confesse ; ils avaient le même confesseur. Le cadet se confessa le premier, et se retira devant le Saint-Sacrement, pour demander à Dieu qu'il lui plût de toucher son frère. L'aîné raconta depuis, qu'en entrant au confessionnal, tout ce que son frère avait fait pour lui se présentant à son esprit, il eut honte de lui-même, et ne fut plus maître de retenir ses larmes. Il dit à son confesseur qu'il voulait bien sincèrement se convertir et consoler son frère des chagrins qu'il lui avait causés jusqu'alors. Pendant toute sa confession, il versa un torrent de larmes, Le cadet qui de l'endroit où il était, l'avait entendu éclater en soupirs, était remonté dans son quartier, comblé de joie et bénissant le Seigneur. Un moment après, on vint le demander à la porte ; c'était son frère qui se jeta à ses genoux, et les arrosa de ses larmes, lui demandant pardon de tous les sujets de mécontentement qu'il lui avait donnés et lui promettant de suivre, à l'avenir, aussi bien ses avis que ses exemples. L'enfant, ravi des dispositions de son frère, se jeta à son cou, et lui dit tout ce que sa charité put lui suggérer de plus tendre et de plus affectueux pour l'encourager. Le jeune homme demeura si ferme dans ses bonnes résolutions, qu'en peu de temps, il devint, comme son frère, un modèle de vertu, et ne se démentit jamais.

Discours prononcé par le Souverain Pontife le 23  
décembre 1898.

En réponse à l'adresse à lui présentée au nom du Sacré-Collège, à l'occasion de la Noël, Léon XIII a prononcé le discours suivant :

C'est un hommage traditionnel, mais qui ne Nous en est pas moins cher pour cela, que celui que Nous rend aujourd'hui le Sacré-Collège dont vous venez, monsieur le cardinal, d'interpréter si bien les affectueux sentiments. Nous vous en remercions, Vénérables Frères, et à peine avons-Nous besoin de vous certifier la constante correspondance de Notre affection. - Quant à Nous personnellement, Nous adorons dans l'humilité de Notre esprit, reconnaissant et dévôt, la bénigne providence du Seigneur qui daigne Nous conserver encore le précieux don de la vie. Certes, le poids des sollicitudes apostoliques s'aggrave de celui des années. Mais néanmoins une pensée, merveilleusement réconfortante, rappelle à Nos forces épuisées que si Nous ne sommes rien, Dieu est tout. Dans ses mains, la fragilité d'un vieillard peut être un instrument de bien autant que la vigueur d'un homme en la force de l'âge. Aussi Nous abandonnons-Nous entièrement à son pouvoir et à sa bonté, d'un cœur disposé à consacrer, à son service, le reste, qu'il soit, de nos jours mortels.

De tristes événements ont malheureusement marqué la quatre-vingt-dix-huitième année de ce siècle, et quelques-uns ont été si affreux qu'il répugne de les rappeler. Aussi est-il bien juste que les conseils de l'Europe civilisée se coalisent dans le but d'opposer une digue aux appétits inouis et sauvages d'extermination. Mais le plein effet

au  
da  
Et  
de

qu  
av  
et  
su  
su  
do  
nu  
Pa  
dr  
pa  
dé  
sig  
cle  
cle  
mi  
tie  
en

ap  
int  
qu  
no  
con  
dé  
flé  
ler  
de

auquel on vise ne sera pas obtenu tant que ne revivra pas dans la conscience des peuples et dans l'organisation des Etats cette crainte salutaire de Dieu, qui est le principe de toute moralité.

D'autres faits, dont le souvenir n'est rien moins qu'heureux, ont marqué l'année qui s'envole, et Nous les avons déplorés notamment dans Notre lettre à l'épiscopat et au peuple italien. D'un autre côté l'année qui va surgir s'annonce, elle aussi, par plus d'un indice fâcheux, surtout pour la liberté de l'Eglise en Italie. Nous entendons faire allusion à des choses qui vous sont déjà connues. Il ne suffit pas de la dure condition imposée au Pape et qui existe en violation de sa dignité et de ses droits sacrés. On livre aussi à d'odieux soupçons cette partie de la presse qui est plus franchement dévouée à la défense des intérêts religieux et moraux ; et, chose plus significative encore, on menace de nouvelles rigueurs le clergé, qui est déjà opprimé de tant de manières. Le clergé, par son caractère propre et par le devoir de sa mission, est la classe la plus éloignée de tout propos séditieux, et il en a fourni des témoignages irrécusables, même en de récentes occasions.

Mais qu'importe ? Le seul fait qu'il obéit au Siège apostolique, qu'il en soutient les droits et en seconde les intentions sera compris dans le nombre des délits politiques. Au reste, le clergé italien a déjà fourni des preuves non douteuses et multipliées de la trempe de son âme. Il comprend noblement sa mission et les devoirs qui en dérivent : flatteries ou menaces, rien ne pourra jamais fléchir sa constance. A la fermeté du clergé répond excellemment, par la grâce divine, celle du plus grand nombre des laïques. C'est qu'en effet l'amour du pontificat romain

a jeté dans la Péninsule de vastes et profondes racines, ainsi que la foi au dogme catholique, qui a été jalousement gardée de tous temps comme un précieux trésor. Et cette double vertu, source de gloire et de salut pour les générations passées, continue de subsister aussi, avec l'aide de Dieu et l'harmonieuse coopération du clergé et des laïques, pour le salut des générations nouvelles.

Nous souhaitons et Nous implorons en faveur du Sacré Collège les grâces les plus abondantes du Ciel ; et, comme gage de Notre bienveillance, Nous lui accordons la bénédiction apostolique et Nous l'accordons aussi aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont venus former une si belle couronne autour de Nous.

---

### L'ÉGLISE ET SES DROITS.

*“ Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie.”*

Telles sont les paroles que Jésus-Christ adressait à ses apôtres, avant de les envoyer convertir le monde.

En s'exprimant ainsi, le Sauveur rendait les apôtres et leurs successeurs dépositaires de son autorité : —  
“ Comme mon Père m'a envoyé, disait-il, je vous envoie.”

Or, en venant sur la terre, Notre-Seigneur s'est montré Docteur, Prêtre, Législateur, et Juge.

A ces quatre titres correspondaient quatre pouvoirs :

Le pouvoir d'enseignement ;

Le pouvoir de sacerdoce ;

Le pouvoir de faire des lois ;

Et le pouvoir de juger.

Comme Docteur, Jésus-Christ a instruit les hommes ;  
comme Prêtre, il a établi un sacrifice et institué des sacre-

ments ; comme Législateur, il a fait des lois ; et comme Juge, il a infligé des peines aux violateurs de ses lois.

L'Eglise, qui a pour mission de continuer l'œuvre commencée par Jésus-Christ, devait avoir les mêmes pouvoirs. Et elles les a.

En différentes circonstances, le Sauveur a promis à l'Eglise son assistance. Il a voulu qu'elle eût le pouvoir d'enseigner, d'administrer les sacrements, de faire des lois et de juger. L'ensemble de ces pouvoirs constitue son autorité.

Cette autorité est aujourd'hui violemment attaquée.

On ne veut pas que l'Eglise enseigne ;

On s'oppose au libre exercice de son culte ;

On refuse d'obéir à ses lois et de se soumettre à ses jugements ;

On ne craint pas d'encourir ses peines disciplinaires.

C'est une raison pour les chrétiens de rappeler sans cesse ses droits, de les reconnaître et de les proclamer sans crainte à la face du ciel et de la terre. Et que craignons-nous, quand nous avons pour nous les promesses de la vie éternelle ; quand nous avons pour nous le Maître du temps et de l'éternité, Jésus-Christ, Roi des anges, des hommes et de l'univers entier, Jésus-Christ qui saura bien faire triompher les droits de son Eglise, quand il le jugera à propos ? Il ne lui en coûtera pas plus de faire disparaître ceux qui attaquent ces droits, qu'ils n'en coûte au vent de balayer les feuilles de la forêt.

*A suivre.*

---

## Les enseignements de la crèche et de l'Eucharistie

JÉSUS.—Ame chérie, si je suis venu sur la terre pour vous racheter ; j'y suis venu aussi pour vous enseigner, par mes paroles et par mes exemples, le chemin qui conduit au Ciel.

J'ai prêché plus éloquemment de ma Crèche que lorsque j'enseignais du haut de la montagne ; et aujourd'hui, du fond de mon Tabernacle, je vous répète les enseignements que je donnais alors au monde.

Venez donc à moi pour y recevoir mes leçons.

L'AME.—Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute.

### MÉPRIS DES BIENS DU MONDE.

JÉSUS.—Mon enfant, voyez dans quelle pauvreté je suis né. Une crèche rustique, un peu de paille, le secours de deux animaux pour réchauffer mes membres délicats, rien de plus... Et j'étais le Maître du monde...

Et aujourd'hui, dans mon Eucharistie, l'apparence d'un peu de pain et un pauvre Tabernacle me suffisent !

L'AME.—O mon Maître, je le comprends, vous voulez m'apprendre que tous les biens, toutes les commodités du luxe, tout le bien-être dont nous nous entourons ne sont que des inutilités, auxquelles nous ne devons pas nous attacher ; dont nous devons savoir nous passer quand votre Providence nous les retire, et dont nous devons savoir nous priver, au moins dans une certaine mesure, afin de vous ressembler.

### VIE CACHÉE

JÉSUS.—Voyez, mon enfant, combien je me suis trouvé solitaire et caché dans l'humble étable de Beth-

léem. A part quelques bergers à qui les Anges annoncent ma naissance, nul sur la terre n'en a connaissance ; et si les Mages me révèlent à Hérode, bientôt ma fuite en Egypte me dérobera à tous les regards.

Et aujourd'hui dans mon Eucharistie, quelle est la gloire qui m'environne ? Vous la chercher en vain : toujours je recherche la solitude et la vie cachée !

L'ÂME.—Oh ! comme vous condamnez par là, Seigneur, mon besoin de paraître, de briller, de surpasser les autres ! Que désormais, Jésus, je sois humble et modeste, aimant à passer inaperçu, ne recherchant pas les louanges, les flatteries du monde, mais aimant à venir me recueillir auprès de vous.

#### PARDON ET INDULGENCE

JÉSUS.—J'aurais pu, mon enfant, faire tomber la foudre sur les habitants de Bethléem, pour les punir de la dureté de leur cœur : je n'en ai rien fait.

Et chaque jour encore je supporte tous ceux qui n'ont pour Moi, vivant dans l'Eucharistie, que tiédeur, dédain et mépris !

L'ÂME.—Je comprends, ô mon Maître, la leçon que vous voulez me donner. Je dois pardonner et ne point me venger de ceux qui me méprisent, qui attaquent ma réputation, qui m'offensent. Vous l'avez dit : " Le disciple n'est point au-dessus de son Maître." Si donc, ô Jésus, vous m'avez donné l'exemple d'une patience toute miséricordieuse, ne dois-je pas à mon tour pardonner et prier, ainsi que vous me le commandez : " Priez pour ceux qui vous calomnient."

(A suivre.)

BULLETIN.

Le 20 décembre Sa Grandeur Mgr Blais accompagné de son secrétaire M. l'abbé Joseph Léonard, est allé à St-Fabien, pour y faire la bénédiction de trois nouvelles cloches. Étaient au chœur, à part M. le chanoine Audet, curé de la paroisse, MM. les chanoines : Saucier de Ste-Cécile du Bic ; Fournier de St-Arsène ; Carbonneau de l'Île Verte ; Bolduc de Cacouna ; les Révs. MM. Gaudin de Rimouski ; Morisset, des Trois-Pistoles ; Jean, de St-Valérien ; Tremblay, de St-Mathieu ; Rioux de St-Simon ; M. Belzile, du séminaire de Rimouski ; A. Belzile, de St-Moïse ; L. Coté du séminaire de Rimouski ; Z. Belzile, vicaire à l'Assomption de McNider.

Ce sont trois prêtres, enfants de la paroisse, les Révs MM. M. Belzile, A. Belzile et Z. Belzile, qui ont été les parrains et c'est le Rév. M. Coté, aussi enfant de la paroisse, qui a célébré la sainte messe.

Mgr l'évêque dans une touchante allocution a rappelé au nombreux auditoire, ce qu'est la cloche pour le catholique : une voix amie et pleine d'enseignements, qui lui souhaite la bienvenue au berceau, qui a joyeusement résonné aux jours de la première communion et du mariage, et qui lui dira adieu lors de son passage de vie à trépas. Il a félicité les paroissiens de leur dévouement aux œuvres religieuses et de leur attachement tout filial à leur pasteur. Il a fait en termes délicats l'éloge de M. le curé dont le dévouement et le zèle ont été les principaux facteurs de la prospérité de la paroisse.

Saint-Fabien fut érigé canoniquement le 11 décembre 1828 ; son érection civile eut lieu le 5 mars 1835.

La première chapelle fut bénite et la première messe dite le 6 février 1848.

L'église actuelle fut construite en 1854.

L'année suivante, l'Ordinaire de l'Archidiocèse donnait un pasteur à cette paroisse dans la personne du révérend M. A. Ladrière.

M. le chanoine P. Audet lui succédait en 1870.

En ces dernières années, cette paroisse a fait des progrès vraiment étonnants. Elle compte aujourd'hui 1850 âmes et possède une fromagerie, une beurrerie, huit magasins, trois moulins à scie et à bardeaux, une grande fabrique de meubles, portes et fenêtres, trois forges, etc. Il y a aussi un médecin résidant.

L'église qui a subi l'an dernier une véritable transformation est aujourd'hui très belle.

— Sur invitation du Rév. M. J.-B. Ruest, curé de St-Clément, Sa Grandeur Mgr. Blais est allé dans cette paroisse le 22 décembre, pour y présider une solennité qui a réuni un nombreux clergé, les paroissiens de St-Clément, et grand nombre de personnes des paroisses voisines. Etaient présents parmi les membres du clergé, à part Mgr. l'Evêque et M. le curé, les Rév. MM. Gaudin, de Rimouski ; Jobin, de Ste-Epiphane ; Lamontagne, de St-Eloi ; Amiot, de St-Hubert ; Lavoie, de St-Paul de la Croix ; Verreau, de St-Cyprien ; et M. l'abbé Léonard, secrétaire de Sa Grandeur.

Monseigneur accompagné du Rév. M. Jobin comme prêtre-assistant et des Rév. MM. Lamontagne et Verreau comme diacre et sous-diacre, commença par faire la bénédiction de la belle église que les généreux paroissiens de

St-Clément viennent d'élever à la gloire de Dieu. Immédiatement après M. le curé a dit une messe basse pendant laquelle un chœur très bien exercé a chanté plusieurs cantiques harmonisés. Puis magnifique sermon par le Rév. M. Lavoie.

Cette nouvelle église a 196 pieds de longueur ; 50 de largeur, et, du sol au sommet de la croix, mesure 150 pieds de hauteur. C'est M. l'architecte David Ouellet qui en a fait les plans grandioses, et M. H. Morin des Trois-Pistoles, qui les a parfaitement exécutés. À l'intérieur, l'autel, le tabernacle et la table de communion sont remarquables.

Monseigneur fit ensuite la bénédiction d'une cloche de 1250 livres. Il y avait grand nombre de parrains de St-Clément et de St-Elloi. La très-généreuse collecte du jour a donnée \$148.00 et jointe à celle faite dans la paroisse elle donne un total de \$312.00. La cloche coûte \$300.00. Elle porte le nom de Marie-Clément-André-Albert-Jean-Baptiste.

Sa Grandeur profita de la circonstance pour remercier les paroissiens de leur générosité, les féliciter d'avoir élevé à Dieu un temple si beau, et leur recommander d'être toujours soumis et attachés à leur pasteur.

Enfin bénédiction d'un magnifique chemin de croix, don de M. le curé Ruest et d'un paroissien généreux et dévoué M. Benjamin Roy dit Desjardins. Sa Grandeur a aussi présidé les exercices du chemin de la croix. Tous se sent retirés, édifiés et heureux.

On ne saurait trop admirer la générosité, l'esprit de piété, comme aussi l'esprit d'union à leur pasteur zélé, actif et dévoué, des paroissiens de St-Clément. Dieu se

plait à bénir ces bonnes dispositions en leur accordant une prospérité que tout le monde reconnaît.

— A l'occasion du commencement de la nouvelle année, Sa Grandeur Mgr Blais a dit la messe au Séminaire et dans les communautés de Rimonski, faisant ses souhaits à leurs membres qu'il a bénis.

---

### ACTIONS DE GRACES

---

Calgary, 13<sup>o</sup> nov. 1898. Permettez-moi d'emprunter la publicité du *Messenger* pour témoigner ma reconnaissance à sainte Anne en disant à tous la faveur qu'elle m'a obtenue. Canadien français perdu dans l'immense prairie du Nord-Ouest, j'avais à déplacer une maison. C'est chose commune et relativement facile en ces pays où les maisons sont en bois. La corde qui soutenait tout le poids ayant glissé, tout un pan de la maison me tomba sur le corps, me broyant une jambe et me brisant les reins. En ces pays pas de docteur ni d'hôpital à proximité. Je ne pouvais supporter les fatigues d'un voyage de 60 milles pour me rendre à Calgary. Après avoir promis 10 messes à sainte Anne et après 12 jours d'atroces souffrances je me résolus à tenter le voyage. Je le supportai sans trop de peine. A l'hôpital je me recommandai de nouveau à sainte Anne, lui demandant une prompte guérison, et promettant en retour, de faire dire une autre messe et de publier le fait dans le *Messenger*. Le lendemain contre l'avis du docteur j'otai mes bandages, me levai seul, et depuis le mieux s'accrut et je commence à marcher. Merci à la bonne sainte Anne; puisse-t-elle achever son œuvre de miséricorde en m'enlevant les douleurs que je

ressens encore au genou. E. Grenier.—*St-Jean-de-Dieu*. Deux grâces particulières obtenues. X. — *Ste-Anne des Chênes*. Ma fille religieuse était malade. Depuis longtemps sa santé diminuait de jour en jour. Atteinte dans mon amour de mère je me recommandai à la bonne-sainte Anne et je fis la promesse de faire chanter une messe dans le sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Je fus exaucée car ma fille est maintenant guérie. Gloire, honneur et amour à notre bonne mère sainte Anne. Dame Jos.-C. Bélanger.—*Matane*. Soulagement dans une maladie de cœur. X. — *Ste-Flavie*. Deux grandes faveurs obtenues. Dme V. Canuel.—*St-Fabien*. Double guérison: R. B.— Guérison d'un mal de gorge. O. B. — *St-Anaclet*. Trois de mes enfants tombèrent gravement malade. La mort m'en enleva un. Je me recommandai à Ste-Anne, et je crois devoir à son intercession que le mal ait disparu presque aussitôt et qu'ils soient bien maintenant. Dme Ls. Chasseur. — *St-Isidore, Gaspésie*. Après une neuvaine en l'honneur de sainte Anne et promesse de m'abonner au *Messenger*, j'ai été complètement guérie d'un cas désespéré de dyspepsie. Dme R. Desbois. — X. Remerciements à la bonne sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession. Dme Bolduc. — *Assomption de N.-D.* Remerciements à sainte Anne pour guérison de mon enfant. Magloire Dion. — *Ste-Flavie*. Reconnaissance à sainte Anne, à la sainte Vierge et à saint Antoine de Padoue pour une grâce spéciale obtenue par leur intercession ainsi que pour la guérison d'une maladie incurable dont ma sœur souffrait depuis plusieurs années. Deux enfants de sainte Anne. — X. Mille remerciements à sainte Anne et à la sainte Vierge pour guérison. Petite fille de sainte Anne. — X. Remerciements à sainte Anne

pour  
Gué  
saint  
dans  
grâce  
ladié  
Poin  
et p  
Ste-t  
saint  
publ  
tab  
vain  
Pad  
viol  
sage  
Bas  
pou  
mes  
—  
Anr  
rem  
X.  
mal

pour guérison. Une abonée. — *St-Joseph de Lepage*. Guérison d'un mal d'yeux obtenue par l'intercession de sainte Anne après promesse de faire publier cette faveur dans le *Messenger* et de faire dire une messe d'actions de grâces. Une abonée. — *St-Simon*. Guérison d'une maladie réputée incurable après pèlerinage à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, neuvaine en l'honneur du Sacré-Cœur, et promesse de publication dans le *Messenger*. D. J. — *Ste-Cécile-du-Bic*. Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne, d'un mal à un genou, après promesse de faire publier dans le *Messenger*. Dme Louis Beaulieu. — *St-Isidore*. Triple guérison obtenue après plusieurs neuvaines en l'honneur de sainte Anne et de saint Antoine de Padoue. Une abonée. — *Rivière-Caplan*. Guérison d'un violent mal de tête après promesse de m'abonner au *Messenger* et d'y faire publier cette guérison. Une abonée. — *Bassin de Gaspé*. Remerciements à la bonne sainte Anne pour une grâce obtenue par son intercession après promesse de publication dans le *Messenger*. Dme Jos. Pâquet. — *Percé*. Un jeune homme remercie la bonne sainte Anne de lui avoir obtenu un emploi. — *Rimouski*. On remercie la bonne sainte Anne pour une faveur obtenue. X. — Remerciements à saint Antoine pour guérison d'un mal d'yeux. Dme T. Poirier.

---

## RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles, les œuvres diocésaines ; 5 grâces particulières ; 3 pour santé ; 2 institutrices et leurs élèves ; 1 embarras financier ; 1 emploi ; 1 enfant désobéissant ; 1 conversion ; succès dans une affaire ; diverses intentions particulières ; les zélateurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

---

## ABONNÉS DÉFUNTS

Louis St-Laurent décédé à St-Anaclet le 21 mai dernier.

Dme Emile Lévesque décédée le 19 novembre dernier.

Dme Joseph Lévesque décédée à Taunton dans le cours du mois de novembre.

Dme Philéas Ruest décédée à St-Anaclet le 29 nov. dernier.

Amable St-Laurent, ancien pilote, décédé à New-Port le 19 décembre dernier à l'âge de 89 ans. Il était le père du Rév. M. Jos. St-Laurent, curé de cette paroisse. Nos condoléances.

---

## DONS A SAINTE ANNE.

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| Julien Chabot, <i>Levis</i> .....  | \$10 00 |
| Dme Vve C. Duret, <i>Bic</i> ..... | 2 00    |
| Magloire Dion.....                 | 0 50    |

---